

## REUNION DES BIBLIOTHECAIRES DU NORD DE LA FRANCE ET CREATION D'UN GROUPE NORD-PICARDIE

Les bibliothécaires du Nord de la France (régions Nord et Picardie) ont tenu leur réunion annuelle le lundi 29 septembre à la bibliothèque municipale d'Abbeville. Trente et un bibliothécaires y représentaient vingt-deux établissements, dont les bibliothèques les plus importantes de la région (bibliothèques municipales d'Abbeville, Amiens, Arras, Beauvais, Béthune, Calais, Cambrai, Compiègne, Douai, Montataire, Hesdin, Lille, Saint-Omer, Valenciennes, bibliothèques universitaires d'Amiens et de Lille, bibliothèques centrales de prêt de la Somme et du Pas-de-Calais, bibliothèque de l'Oise, bibliothèque pour tous et Maison des jeunes d'Abbeville). On notait avec plaisir la présence de bibliothèques privées et du directeur de la nouvelle Maison des jeunes d'Abbeville.

Avant la séance de travail du matin, les participants devaient visiter de fond en comble, l'hôtel d'Emonville, ancien musée d'Abbeville et du Ponthieu, où la bibliothèque est installée depuis 1965. Mme Agache, bibliothécaire, tint à ne leur dissimuler ni les inconvénients qui résultent de l'utilisation d'un bâtiment conçu pour être une habitation privée, ni les insuffisances de la bibliothèque, qui, sinistrée et complètement désorganisée pendant la Seconde guerre mondiale, n'a encore pu ni reclasser la totalité de son fonds, ni organiser la véritable section de lecture publique et la salle pour enfants prévues lors de l'aménagement du bâtiment.

La séance de travail s'est ouverte par un exposé de M. Guérin (B.C.P. Arras), consacré à la formation professionnelle et à la préparation aux concours de recrutement. Les résultats obtenus en 1969 (92 % de succès au concours de sous-bibliothécaires, 100 % au C.A.F.B.) encouragent à persévérer, d'autant plus qu'en dehors de toute autre considération, il s'agit d'un moyen efficace de recruter sur place un personnel qui sera moins tenté par les mutations et plus stable. Mais il s'agit d'une tâche assez lourde. En 1968-69, il y a eu 90 heures de cours et de travaux pratiques, assurés par sept bibliothécaires ou conservateurs de la région, qui assureront le même enseignement en 1969-70.

Les frais qu'entraînent l'organisation de ces cours et leur rétribution ont pu être assumés en 1968-69 grâce à la participation de l'Ecole nationale des bibliothécaires, mais des subventions couvrant en particulier les frais de déplacements pourraient être demandées à des organismes régionaux. Pour donner une existence légale à un groupe, qui n'existe jusqu'à présent qu'en fait, ce qui permettra, entre autres, d'obtenir l'ouverture d'un compte courant postal et le versement éventuel de ces subventions, les participants se formant en assemblée constitutive décident la création d'un groupe Nord-Picardie de l'Association des bibliothécaires français. Un bureau comprenant MM. Bouvy (B.M. Cambrai), Degenne (B.U. Lille), Guérin (B.C.P. Arras), Logié (B.M. Amiens), et Mme Bougard (B.M. Arras) est élu à l'unanimité.

Quelques-uns des participants font ensuite part de réalisations intéressantes qui ont pu être mises sur pied pendant l'année écoulée. Mme

Duhamel, notamment, fait remarquer que la gratuité totale du prêt instituée à la Bibliothèque municipale de Douai a entraîné non seulement un accroissement sensible du nombre de lecteurs et de prêts, mais, aussi, paradoxalement, un accroissement des recettes (les amendes dues pour les retards sont fixées à un taux élevé destiné à décourager les lecteurs négligents).

A midi, les congressistes ont été reçus, en l'absence de M. Max Lejeune, député-maire, empêché, par MM. Huré et Lallement, maires-adjoints.

A M. Bouvy (B.M. Cambrai) qui lui avait, dans une brève allocution, exposé les buts de la réunion et les efforts faits par les bibliothécaires pour permettre à tous l'accès du livre, M. Huré répondit en assurant que la Municipalité d'Abbeville, parfaitement consciente de leur nécessité, poursuivrait les siens en faveur de sa bibliothèque.

Après un déjeuner pris en commun, les participants ont visité, sous la conduite de Roger Agache, directeur des antiquités préhistoriques, pour les régions Nord et Picardie, l'exposition « Préhistoire de la vallée de la Somme » au musée Boucher de Perthes.

La Bibliothèque municipale avait d'ailleurs pris une très large part, prêtant ou faisant reproduire de nombreux manuscrits et documents originaux et imprimés, à la préparation de cette exposition qui était organisée à l'occasion du récent Congrès de l'Association internationale pour l'étude du quaternaire.

Le travail devait reprendre peu après, dans la salle de travail de la bibliothèque, par un exposé de M. Guérin sur les propositions qu'a faites le Comité pour la préparation du VI<sup>e</sup> plan.

Ces propositions prévoient un développement considérable des bibliothèques qui entraîneraient, entre autres conséquences, un accroissement très sensible du personnel. Il faudrait donc créer un grand nombre d'emplois et pour y pourvoir, agrandir l'Ecole nationale des Bibliothécaires. Tout cela implique une augmentation des crédits qui paraît hors de proportion avec ce qu'on peut attendre.

Une discussion s'engage toutefois sur leur bien-fondé, en particulier sur les risques qu'il y a de voir naître deux systèmes parallèles, les bibliothèques centrales de prêts — la B.C.P. du Pas-de-Calais ne prévoit-elle pas la création de douze annexes et l'installation de petites bibliothèques dans toutes les communes de plus de 3.000 habitants — pouvant concurrencer les bibliothèques municipales déjà existantes.

En ce qui concerne les bibliothèques d'établissement d'enseignement que certains jugent préférables aux bibliobus scolaires, quelques participants font remarquer que ces bibliothèques ont une existence souvent précaire, qu'elles ne sont pas ouvertes en dehors des heures de classe et qu'il faut bien que ce soit les bibliothèques municipales qui accueillent les enfants le jeudi, le samedi après-midi, ou pendant les périodes de congés.

Enfin, M. Bouvy (B.M. Cambrai) ouvre le débat sur le catalogage centralisé en posant nettement le problème. Jusqu'à présent, on a catalogué en fonction du livre, et en fonction du bibliothécaire, sans trop se soucier de l'utilisateur. Les règles actuelles sont trop compliquées et trop simples à la fois, pour la lecture publique par exemple. Or, le catalogage centralisé s'adresserait à des bibliothèques très différentes et, a fortiori, à des utilisateurs qui le sont aussi.

A quel niveau normalisera-t-on ? Il faudra opter. Il en est de même pour les catalogues-matières rédigés suivant différents systèmes, pour la classification Dewey ou la C.D.U. Par contre, la question des délais n'est pas aussi grave qu'on pourrait le croire. Si l'automatisation de la Bibliographie de la France est acquise, elle permettrait d'aller vite.

Après discussion, l'accord se fait, en dépit de quelques objections, sur l'intérêt que présenterait une fiche moyenne lisible pour tous, avec des propositions de vedettes C.D.U. et Dewey. Il est malheureusement à craindre que, en raison du peu de développement du réseau des bibliothèques françaises, le prix n'en soit élevé, ce qui diminuera d'autant le nombre des acheteurs potentiels.

Avant de se séparer, les participants ont rapidement évoqué les améliorations que le fichier centralisé sur ordinateur, les catalogues imprimés automatiquement, ou les systèmes de telex pourraient apporter dans un avenir qui semble malheureusement encore assez lointain.

---